

**L'écriture carcérale entre le réel et la fiction dans les œuvres contemporaines *Nulle autre voix* de Maïssa Bey et *Le Bruit des trousseaux* de Philippe Claudel**

**Carceral Writing Between Reality and Fiction in Contemporary Works: Maïssa Bey's '*Nulle autre voix*' and Philippe Claudel's '*Le Bruit des trousseaux*'**

Boulares Fatima Zohra<sup>1,\*</sup>, Dr Chettouh Chahla<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Université Alger 2, Laboratoire LIRADDI, fatimazohra.boulares@gmail.com (Algérie)

<sup>2</sup> Université Alger 2, Laboratoire LIRADDI, Chahla25@yahoo.fr (Algérie)

---

Date de soumission: 01/04/2023

Date d'acceptation : 09/04/2024

Date de publication: 30/06/2024

---

**Résumé:**

*L'écriture carcérale est connue comme un sous genre littéraire où les prisonniers témoignent de leur expérience d'enfermement. Cependant, il existe des œuvres littéraires sur la prison pour des écrivains qui n'ont jamais été emprisonnés. Dans cet article, nous viserons à étudier les écrits carcéraux contemporains de deux écrivains qui n'ont pas eu une expérience carcérale. Nous tenterons de trouver l'image de la prison et ainsi la place du réel et de la fiction dans l'écriture carcérale de Philippe Claudel dans *Le Bruit des trousseaux* et de Maïssa Bey dans *Nulle autre voix*. L'image de la prison change selon l'écrivain et selon l'époque entre témoignage et fiction, romantisme et désenchantement. Nous chercherons cette image et son influence sur l'écriture carcérale de ces écrivains à travers les théories de témoignage et du romantisme et en suivant les études de Victor Brombert.*

**Mots-clés:** *écriture carcérale, réel, fiction, contemporain, roman, témoignage.*

**Abstract:**

*Carceral writing is a subgenre of literature in which prisoners bear witness to their experiences of confinement. However, there are also works about prisons authored by individuals who have never been incarcerated. In this article, we will analyze the contemporary carceral writings of two such authors, Philippe Claudel and Maïssa Bey. We aim to explore the depictions of prisons in their writing, and the interplay between reality and fiction. The image of the prison is a fluid concept, shaped by the writer's perspective and the historical context in which they write. It can oscillate between testimony and fiction, romanticism and disenchantment. By examining the ways in which Claudel and Bey approach the prison in their writing, we hope to uncover the influence of this image on their literary works. Drawing from the theories of testimony and romanticism, as well as the insights of Victor Brombert, we will delve into the complex world of carceral writing.*

**Key words:** *Carceral Writing, Reality, Fiction, Contemporary, Novel, Testimony.*

**\* Boulares Fatima Zohra.**

## **Introduction :**

Le concept de la prison est très ancien et a connu de grands changements à travers l'Histoire. L'enfermement constitue le point commun entre les différentes formes de la prison et la privation de la liberté engendrée par ce dernier est le moteur qui a poussé les prisonniers à rapporter leur expérience et sentiments particuliers. Les écrivains détenus ne sont pas les seuls qui ont pris la plume et ont noté ce qui s'est passé dans ce monde mystérieux. Des non écrivains ont de même abordé ce sujet avec un grand intérêt et quoique tous les écrits carcéraux rapportent l'expérience du prisonnier, les représentations de la prison ne sont pas les mêmes. Elles diffèrent entre une fiction d'un écrivain et un témoignage d'un prisonnier. Elles changent aussi d'un écrivain à l'autre et d'une époque à l'autre. Ces œuvres sur la prison évoquent la même expérience et le même endroit différemment. Les visions sont parfois romantiques et d'autres fois réalistes et sombres, ce qui influe directement sur l'écriture. Nous nous intéressons à deux romans contemporains ; *Le Bruit des trousseaux* (CLAUDEL) publié en 2002 de l'écrivain français Philippe Claudel qui a travaillé comme enseignant dans une prison. Le deuxième roman, intitulé *Nulle autre voix* (BEY) publié en 2018 de l'écrivaine algérienne Maïssa Bey. Nous nous interrogeons sur l'image de la prison dans ces deux romans contemporains, à savoir, *Nulle autre voix* de Maïssa Bey et *Le Bruit des trousseaux* de Philippe Claudel. Il est aussi question de voir la place du réel et du fictionnel dans l'écriture carcérale chez les deux auteurs?

Pour répondre à ce questionnement, nous nous sommes intéressés aux recherches effectuées par Victor Brombert et nous aurons recours aux théories de témoignage et de romantisme. Nous allons voir en premier un aperçu historique sur l'écriture carcérale et l'imaginaire de la prison à travers les siècles. Par la suite, nous tenterons d'avoir une idée sur l'image de la prison du XXIème siècle et ainsi son image dans l'œuvre *Nulle autre voix* de Maïssa Bey et *Le Bruit des trousseaux* de Philippe Claudel. Nous insisterons enfin sur la place du réel et du fictif dans ces deux corpus littéraires et son influence sur l'écriture carcérale.

## **I- L'écriture carcérale à travers l'Histoire :**

La littérature carcérale a émergé récemment dans un contexte politique et elle est connue par sa focalisation sur la dénonciation des injustices de la prison, car la plupart de ses écrivains sont des prisonniers politiques qui n'ont pas accepté la souffrance de l'enfermement injustifié et sans raison valable. Ils ne sont pas des criminels et ils croient ne pas mériter l'enfermement et la torture. Cependant, les motifs de l'écriture carcérale n'étaient pas toujours politiques, plusieurs écrivains célèbres ont passé un séjour en prison pour d'autres raisons comme la délinquance et ont essayé de raconter leur séjour sans que leur but soit la dénonciation. Certains avaient même fait des descriptions poétiques et trouvent la prison comme un refuge. Abdesselam El Ouazzani limite le

discours sur la prison aux gens qui ont déjà fait l'expérience carcérale, croyant qu'un écrivain qui n'a pas vécu une période en prison ne peut pas transmettre la réalité de cet endroit obscur, la littérature carcérale selon lui a le souci de la réalité : « *L'homme carcéral, lui, se taille ici la place privilégiée, celle d'un dépositaire d'un savoir pertinent et adéquat qui manque justement aux autres, notamment à ceux qui abordent ce sujet. Adéquation et pertinence que justifierait l'expérience vécue réellement* (EL OUAZZANI, 2004, p. 13)

D'un autre côté, Hélène Baty-Delalande mentionne que même les écrivains qui n'ont pas vécu en prison s'intéressent aux conditions de l'emprisonnement et représentent la prison de l'intérieur. Ils sont parfois très soucieux du sort des prisonniers voir même engagés à leur cause: « *Aucune des contributions ne néglige ici la singularité radicale des conditions de l'écriture ou des enjeux de la représentation « de l'intérieur » de la prison, fût-ce par un écrivain qui ne subit pas lui-même cette épreuve (tels Hugo, Goncourt ou Capote)* » (BATY DELALANDE, 2020)

Le souci de la réalité et le désenchantement peuvent donc accompagner les œuvres d'écrivains qui n'ont pas vécu en prison et à l'encontre, on trouve des écrivains prisonniers qui ont un regard positif sur la prison avec moins de souci pour les conditions et ne les dénoncent pas.

Les premiers écrits sur la prison étaient pour des écrivains prisonniers. C'était un lieu inconnu pour les autres et seuls les prisonniers instruits avaient la possibilité d'en parler. Le prince poète Charles d'Orléans (Cité dans VARAUT, 1989, p. 75) est parmi les premiers poètes qui ont écrit sur la prison au moment de son incarcération et ceci en Angleterre entre 1415 et 1440.

Les poètes et écrivains ont écrit au début des lettres de sollicitation pour sortir de leur enfermement tout en racontant leur désespoir dans cet endroit horrible. Alors que d'autres écrivains accusés d'atteinte à la religion pour avoir exprimé leurs opinions ont dénoncé les injustices de leur époque comme Clément Marot (VARAUT, p. 75) qui a écrit un poème allégorique *L'enfer* en 1526 dénonçant l'injustice qu'il a subi après son emprisonnement pour hérésie.

De même, Tommaso Campanella (1568-1639) est un philosophe italien accusé d'hérésie (Cité dans Cavaillé, 2007) et Giambattista Marino (1569-1625) est un poète italien enfermé par injustice (Cavaillé). Les deux sont condamnés pour leurs opinions et idées. Leurs lettres, poèmes et mémoires ont une valeur de documents sur l'ancienne prison.

Ainsi, Théophile de Viau (VARAUT, p. 75) est accusé d'hérésie pour ses poèmes et emprisonné en 1619. Ses écrits décrivent son séjour en prison et témoignent de l'enfermement à son époque.

Les écrits carcéraux n'ont pas persisté uniquement à rapporter les conditions réelles qu'ils ont vécues. Plus tard, une résistance est perçue dans ces écrits où les prisonniers écrivent pour se libérer fictivement et ainsi font des efforts pour s'évader réellement. Les récits d'évasion qui symbolisent la résistance ont connu un grand succès avant la révolution française et les récits de fiction sont de plus en plus admirés.

Les œuvres littéraires de XVIIIème siècle sur la prison avaient comme objet les récits carcéraux réels qui témoignent de l'enfermement à la Bastille au XVIIe et les ont fonctionnalisés. Selon Victor Brombert, ces récits de fiction ont véhiculé surtout à la fin du XVIIIe siècle une image sombre de la prison qui reflète la tyrannie et la répression des pouvoirs :

« *Le motif de la prison désolante, surtout à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est une des constantes. La symbolisation de la Bastille et des prisons d'État en tant qu'architectures tyranniques, le vertige onirique des planches de Piranèse, les délires cruels de Sade et du roman noir, ont joué un rôle dominant dans les structures de l'imagination romantique* » (BROMBERT V. , 1971, p. 248)

Avec l'avènement du nouveau système pénal qui vient après la révolution française et qui a fini par instaurer la justice, l'image de la prison et celle des prisonniers a changé. Les prisonniers dorénavant ne sont plus des victimes, à l'exception des prisonniers politiques qui reçoivent encore de l'empathie et du respect.

Les romantiques au XIX<sup>ème</sup> siècle ont privilégié l'exaltation de la prison la considérant comme un refuge de l'extérieur et un lieu de solitude qui permet la réflexion profonde et la réconciliation avec soi. Cette époque a une vision appréciative pour la prison que Victor Brombert (1971, p. 253) l'a nommé *la prison heureuse*. Pourtant, il y avait plusieurs écrits fictionnels sur la prison qui ont dénoncé parfois les injustices que contient encore le système pénitentiaire. Le roman *Le Comte de Monte-Cristo* (Cité dans LASTECOUCERES, 2014) publié en 1844 par l'écrivain français Alexandre Dumas a discuté l'isolement cellulaire des prisonniers politiques. Ainsi *le dernier jour d'un condamné* (Cité dans GENEVRAY, 2001) est un récit fictionnel écrit en 1829 par Victor Hugo où il montre son opposition à la condamnation à mort qu'il considère comme une pratique cruelle.

Le XX<sup>ème</sup> siècle est connu par sa violence et ses dictatures les plus dangereuses qui étaient à l'origine des guerres mondiales. L'horreur qu'a vécue l'être humain à cette époque a produit un choc pour toute l'humanité et les prisonniers sous le choc ont voulu rapporter ce qui leur arrive sans rien ajouter. Ils voulaient témoigner pour cette violence inédite et rapporter les faits et leur réaction face aux violences et ainsi leur vie de personnes oubliées dans leur enfermement. Leur souci était donc le témoignage et le romantisme n'avait presque pas de place. Il était question de révéler ce qui s'est passé réellement pour que le monde soit au courant du danger de ces pratiques et pour remettre l'humanité en question.

*Si c'est un homme* de Primo Levi (1988) en 1947 est l'un des témoignages les plus marquants sur les camps de concentration. C'est un récit de son séjour passé au camp de concentration d'Auschwitz qui révèle l'enfer où il était enfermé. Il y avait une production importante de témoignages sur les camps de concentration pendant et après les guerres et les régimes dictatoriaux qu'a connus ce siècle. La représentation de la prison était réelle et même les récits de fiction se sont inspirés de la réalité cruelle de cette époque. C'est ce que confirme Maria Petrescu dans son étude ((2011)).

## **II-L'écriture carcérale et l'image de la prison au XXI<sup>ème</sup> siècle :**

Les chercheurs ont déjà abordé l'écriture carcérale à travers l'Histoire et certaines recherches ont pris en charge l'étude des écrits carcéraux d'un siècle ou de l'autre. En ce qui concerne le XXI<sup>ème</sup> siècle qui n'est qu'à son début, on ne peut pas prétendre faire une recherche sur les écrits carcéraux de ce siècle qui n'est pas encore achevé, pourtant, nous avons besoin d'avoir au moins une idée sur les écrits qui sont déjà parus pour pouvoir situer les œuvres de notre corpus par rapport à ces derniers. Nous allons simplement recenser quelques œuvres de cette période et chercher à comprendre la vision qu'elles véhiculent.

L'image de la prison est certes liée à l'Histoire mais elle n'est nullement limitée par les siècles. Le début de ce siècle est lié étroitement au siècle précédent et sa vision sur la prison est la continuité et

le développement de la vision antérieure. La vision sur la prison à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle est liée aux événements historiques atroces qui ont marqué sa première moitié. Le monde était désenchanté et les prisonniers encore plus, car ils n'ont pas subi seulement la douleur de l'enfermement, la torture s'y ajoute et horrifie la population carcérale. Les témoignages sur les conditions carcérales de cette époque ont mis en lumière cet univers longtemps caché et ont fait parler une communauté carcérale sans voix.

François Bon est parmi les écrivains contemporains qui se sont intéressés aux prisonniers de son époque. Il a organisé des rencontres avec eux et a écouté leurs voix puis il nous a transmis dans ses récits l'image qu'il a eue après sa communication avec ces détenus. Son livre *Prison* (1997) est un récit qui s'inspire des témoignages de détenus et nous rapporte leur douleur et souffrance en prison.

L'intérêt à la condition des prisonniers augmente à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, plusieurs écrivains se sont rapprochés du milieu carcéral pour le connaître mieux et chercher à lutter contre ses injustices et ses mauvaises conditions. Les prisonniers également ont écrit des témoignages et ont osé contester leurs conditions même s'il s'agit de délinquants, tel Roger Knobelspiess, un détenu de droit commun qui a lutté pour améliorer les conditions de détention. Il a publié *QHS : quartier haute sécurité* (1980) dans ce but.

Cependant, le progrès de la réflexion sur ce sujet ne se reflète pas en réalité. Le début du XXI<sup>ème</sup> s'annonce avec des violences et des guerres qui ne sont pas moins violentes qu'avant. Les prisons créées pendant ces guerres sont aussi cruelles que les précédentes, tels Abu Gharib et Guantanamo. Cela montre que l'état des prisons dépend de la stabilité politique et tout progrès dans les droits de l'homme s'oublie rapidement dans ces épisodes de violences, car la violence est primaire et ne se développe guère.

Les détenus politiques ont continué à témoigner de la violence de régimes tyranniques comme Ahmed Merzouki au Maroc qui a témoigné des conditions inhumaines qu'il a vécu au bagne de Tazmamart dans son récit *Tazmamart, Cellule 10* (2001). Plusieurs détenus politiques dans les autres pays du Maghreb et du moyen Orient ont témoigné aussi de leur séjour en prison.

En France, le débat se poursuit sur la condition humaine des détenus. Les détenus même délinquants continuent à écrire et réclamer leurs droits et à se battre pour rendre au détenu sa dignité et le considérer comme un être humain pourvu d'une identité. Frédéric Beigbeder a décidé après un court séjour en prison qui l'a bouleversé d'écrire son œuvre *Un roman français* (2009). Sa courte expérience carcérale l'a profondément marqué et a ouvert ses yeux sur un monde inconnu.

La plupart des écrits carcéraux du XXI<sup>ème</sup> siècle sont alors des témoignages de détenus politiques ou de droit commun, c'est le réalisme qui prime. Néanmoins, on note des œuvres d'écrivains non détenus qui traitent le thème carcéral avec beaucoup d'intérêt. Certains ont connu de près le milieu carcéral et ont senti l'obligation de défendre les détenus et faire écouter leur voix, comme Véronique Vasseur. Cette dernière était médecin chef dans une prison qui a écrit des récits pour montrer l'état des prisons et tenter un changement. Elle a écrit son témoignage *Médecin-chef à la prison de la Santé* (2012) et ainsi un autre récit *La prison doit changer, la prison va changer* (2011) avec un ancien détenu Gabriel Mousesca.

Philippe Claudel est aussi un écrivain qui n'a pas vécu en prison. Mais vu qu'il a travaillé un bon moment en tant que professeur de français dans une prison il n'a pas pu fermer les yeux et ignorer

des êtres humains en besoin d'aide. Il a écrit une œuvre *Le Bruit des trousseaux* qu'il qualifie de faux témoignage en raison qu'il n'a pas passé une nuit en prison en tant qu'un détenu.

D'autres auteurs ont écrit des œuvres sur la prison quoiqu'ils n'ont pas été détenus ou vécu n'importe qu'elle expérience en prison. Il s'agit de récits complètement imaginaires. Pourtant, on trouve parmi ces productions des œuvres qui se soucient des conditions carcérales. Il y a donc du réalisme dans les œuvres de fiction. Le roman *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon* (2019) de Jean-Paul Dubois est un récit de fiction. Il raconte une histoire imaginaire du protagoniste depuis son enfance jusqu'à son entrée en prison et ainsi sa sortie. Le roman ne se focalise pas uniquement sur la prison, mais décrit la prison et la vie des prisonniers avec soin et montre leur souffrance et désenchantement.

De même, la romancière algérienne Maïssa Bey a décrit la prison minutieusement dans une partie de son roman *Nulle autre voix* en 2018. C'est une œuvre de fiction où la protagoniste subit la misogynie de la société et de son mari et décide de le tuer en vengeance pour toutes les femmes. En prison, elle a enduré une vie difficile, son passage par cet endroit n'était guère agréable. L'auteur à travers cet épisode dans la prison a fait une description des conditions humaines dans ce lieu horrible.

### **III-Réalisme et témoignage dans *le Bruit des trousseaux* de Philippe Claudel :**

*Le Bruit des trousseaux* est un ouvrage récent publié en 2002 par son hauteur Philippe Claudel. Il s'inscrit dans les écrits carcéraux contemporains du XXIème siècle connu par son réalisme. Il s'agit d'une œuvre d'un romancier qui n'a pas eu recours cette fois au genre romanesque, il a choisi le témoignage pour rapporter ce qu'il a vu au moment de son exercice à la prison en tant que professeur. Coquio Catherine a défini le témoignage comme : « un récit signé, assumé et adressé, à priori authentifié dans son discours par la présence du narrateur à l'événement raconté. » (COQUIO, 2015, p. 178). C'est le cas de Philippe Claudel qui s'engage à écrire une réalité et se proclame le narrateur de son récit. Cependant, il le qualifie d'un faux témoignage vu qu'il n'a pas eu l'expérience d'un prisonnier : « Ce peut être un témoignage ou, plus exactement, un faux témoignage, car il me manque quelque chose d'essentiel pour parler de la prison, c'est d'y avoir passé une nuit. Je ne sais pas au fond si l'on peut parler de la prison quand on n'y a jamais dormi. » (CLAUDEL, 2002, p. 116)

Claudel croit qu'il y a une grande différence entre un témoignage d'un prisonnier et celui d'une autre personne même si cette personne se trouve dans le même lieu comme les gardiens, les médecins et tout le personnel de la prison. Toutes les deux catégories ; prisonnier ou personnel assistent au quotidien du prisonnier et peuvent transmettre la réalité, quoique la réalité vue par le personnel est incomplète. Cette catégorie ne réside pas tout le temps en prison et ne subit pas le même traitement d'une personne enfermée et de ce fait ne peut pas connaître le sentiment du prisonnier et sa douleur profonde. Elle transmet une vérité, mais cette vérité est amputée et extérieure.

Philippe Claudel dans son récit *Le Bruit des trousseaux* ne raconte pas l'histoire d'un prisonnier particulier. Il raconte son quotidien de professeur à la prison et nous expose ses constats sur les prisonniers, les gardiens et le lieu. Il décrit la prison d'une manière générale et prend en compte

beaucoup plus les prisonniers en nous rapportant des images sur ces derniers d'après ses courtes communications avec eux.

Il dépeint la prison avec ses odeurs et sa saleté vu le nombre important de détenus entassés dans un petit espace. Les conditions de vie difficile rendent ce lieu insupportable même pour le personnel. Il l'a décrit tel qu'il l'a vu lui-même :

*« La prison avait une odeur, faite de sueurs mijotées, d'haleines de centaines d'hommes, serrés les uns contre les autres, qui n'avaient le droit de se doucher qu'une ou deux fois par semaine. Relents de cuisine aussi, où l'ail, le lard frit et le chou dominaient. Cuisine froide qui venait jusqu'aux cellules sur des chariots d'aluminium poussés par des détenus qu'on surnommait les gamelles. »* (CLAUDEL, 2002, p. 13)

Il ne s'est pas contenté de décrire ce lieu de l'extérieur, il relate même ce qui arrive à l'intérieur de la cellule. Ce qui montre son intérêt à l'égard du prisonnier, qui l'a poussé à s'informer et chercher à connaître l'état des cellules de près : *« Se laver devant les autres, déféquer devant les autres, vivre devant les autres, partager avec les autres-souvent trois ou quatre- moins de dix mètres carrés. Parfois être dans une cellule de quatorze, muni d'un seul lavabo où ne venait que de l'eau froide. »* (CLAUDEL, 2002, pp. 35-36)

Il a pris en charge la description des lieux et des conditions qui sont loin des yeux du lecteur pour confirmer que les rumeurs sur la prison sont bien réelles. Sans oublier d'évoquer les gardiens et leurs pratiques, puisque ces derniers accompagnent le prisonnier plus que toute autre personne et peuvent jouer un rôle primordial dans le déroulement de son séjour. Il les surnomme *« gardien d'hommes »* (CLAUDEL, 2002, p. 13). Ils ont le pouvoir de contrôler le détenu dans les moindres détails de son quotidien. L'écrivain révèle leur autorité sur le détenu : *« Aucun ne pouvait circuler librement dans l'enceinte de l'établissement. Chaque geste devait au préalable être autorisé par un gardien. »* (CLAUDEL, 2002, p. 16)

Il nous montre le mépris des gardiens pour les détenus qui reflète le regard de la société envers ces derniers. L'auteur dévoile qu'ils les considèrent comme inférieurs aux hommes et les traitent sans aucun respect ou considération :

*« Il y avait parfois entre les gardiens des conversations d'où, on le sentait bien, les autres, les détenus, étaient exclus. Pourtant, ces conversations se déroulaient devant eux, à côté d'eux. Mais c'était comme si les gardiens considéraient les détenus comme inexistantes, absents, sans ouïe, sans intelligence de ces dialogues qui se jouaient sans eux. »* (CLAUDEL, 2002, p. 18)

Certains surveillants abusent de leur autorité et engendrent de graves ennuis aux détenus. Ils peuvent rendre leur séjour un enfer et influencer négativement sur leur psychique et leur vie. Dans l'œuvre *Le Bruit des trousseaux* une gardienne a embêté une détenue en la regardant lorsqu'elle faisait sa toilette, ce qui a altéré son état : *« L'œil qui venait toujours se plaquer contre la porte lorsque Linda B. faisait sa toilette ou ses besoins, à tel point qu'elle était devenue incontinente ou faisait sous elle, la nuit dans son lit. »* (CLAUDEL, 2002, p. 44)

L'impuissance des détenus à se défendre devant les surveillants permet à ces derniers de jouer le rôle du bourreau et d'exagérer dans la punition. C'est vrai que leur fonction est la surveillance et l'établissement de l'ordre, mais le mépris de toutes les institutions envers le détenu leur donne

indirectement le droit de l'humilier. D'ailleurs, l'un des objectifs essentiels de l'institution pénitentiaire est la punition de l'individu pour réprimer la société :

*« Ce n'est pas seulement pour réformer les criminels qu'on les prive de leur liberté ; c'est d'abord pour les punir, et ce châtement, quand on le leur inflige, ce n'est pas eux qu'on a en vue, car alors la peine ne serait qu'une vengeance. La répression s'adresse à la société elle-même(30) Tocqueville, p.136 » (LETERRIER, 2008, p. 51)*

Outre la confrontation du détenu aux conditions des lieux et aux surveillants, l'écrivain mentionne d'autres difficultés et injustices qu'il subit. Il met en doute les mécanismes de jugements et les considère injustes, comme le jugement du psychiatre qui ne prend pas le temps nécessaire pour donner son avis : *« Un psychiatre venait voir le détenu une heure ou deux, jamais plus, et rédigeait un rapport d'expertise qui serait lu en cour d'assises et déciderait parfois du sort du condamné, du nombre de ses années d'emprisonnement. » (CLAUDEL, 2002, p. 55)*

Claudel va plus loin et décrit les relations entre les prisonniers et le rapport de force qui domine entre eux et transforme l'endroit à une jungle. C'est une autre forme d'injustice que subit le prisonnier de la part d'un autre prisonnier comme lui dont il ne peut pas se plaindre. La richesse aussi permet d'avoir une vie aisée mais la force physique est plus utile : *« ...dans d'autres cellules, celui qui payait l'abonnement décidait ; dans d'autres encore, le plus fort ou le plus craint était le seul à décider, même si ce n'était pas lui qui payait l'abonnement. » (CLAUDEL, 2002, p. 26)*

L'ennui de l'enfermement est fatal et difficile à surmonter. Le narrateur de ce récit relate comment agissent les détenus pour l'affronter et ceci d'après ses contacts avec les prisonniers qui lui avouent parfois leur sentiment. Chacun trouve un moyen de résistance : *« William I. était mécanicien, « dans le civil », comme il disait. Il m'avoua que, chaque nuit, mentalement il démentait et remontait pièce par pièce le moteur d'une 504 diesel. « Pour tenir », ajoutait-il. » (CLAUDEL, 2002, p. 98)*

Notre écrivain ne se limite pas à suivre le parcours du prisonnier à l'intérieur de la prison, il signale également son état après sa libération et les problèmes de réhabilitation. Le comportement d'un détenu qui l'a rencontré à l'extérieur lui rappelle la punition qu'il doit poursuivre après sa sortie : *« Et puis à la fin, tandis que je lui disais au revoir, il a murmuré : « La prochaine fois, j'aimerais mieux que vous ne m'adressiez plus la parole, que vous fassiez mine de ne plus me voir. S'il vous plait. Je ne veux plus y penser. » (CLAUDEL, 2002, p. 14)*

L'auteur a essayé de transmettre une réalité et l'explique au début de son ouvrage. C'est pourquoi il fait référence à des endroits et des événements réels pour confirmer ses déclarations. Il s'est rappelé de la réaction des détenus à la sortie du livre de Véronique Vasseur qui a fait écho dans toute la France :

*« Les remous médiatiques faits autour du livre de Véronique Vasseur, médecin chef à la Santé : les sourires que cela faisait naître chez mes gars, les haussements d'épaules. Tout soudain, la société paraissait découvrir qu'elle avait une prison, et que les conditions de détention y étaient souvent mauvaises, pour ne pas dire pire encore. » (CLAUDEL, 2002, p. 97)*

Qu'on témoigne de sa propre expérience d'un prisonnier ou celle d'un professeur, ce qui importe est la viridité de ce qu'on raconte. Son intention de transmettre la réalité de la prison même si extérieure confirme le réalisme de son œuvre. A l'image de son siècle, il prête une attention au

milieu carcéral et conteste la condition des détenus. Ces derniers doivent être considérés comme les autres, des citoyens, et même s'ils sont punis ils doivent garder leur dignité.

#### **IV- Romantisme et vraisemblable dans *Nulle autre voix* de Maissa Bey :**

L'œuvre *Nulle autre voix* de Maissa Bey est parue en 2018. C'est un roman d'une écrivaine qui n'a pas une expérience réelle avec les prisons, pourtant, elle a décrit la vie à l'intérieur de ces lieux. Il s'agit du parcours d'un personnage féminin depuis son enfance jusqu'au jour de son incarcération. Le thème carcéral est abordé dans un fragment du récit mais il est bien traité. Le monde carcéral est dépeint dans tous ses détails, de la description du sentiment de la prisonnière dans l'enfermement aux relations entre les prisonnières. La vie carcérale est décrite dans le dégoût de ses conditions. Cette œuvre romanesque est écrite au XXI<sup>ème</sup> siècle où les écrits carcéraux penchent vers le réalisme. Si le récit est une œuvre de fiction, comment peut-il s'inscrire dans le réalisme de ce siècle ?

Le roman raconte une histoire imaginaire, celle d'une femme qui a vécu l'enfermement durant toute sa vie dû à la misogynie de la société et de son mari. Elle a enduré une vie insupportable avec son mari sans avoir le choix de divorcer par peur de sa mère et de la société. Après une longue peine, elle a perdu sa patience et a décidé de se venger pour elle et pour toutes les femmes en tuant son mari. Son crime lui a valu de passer une bonne période de sa vie en prison. Si l'histoire paraît imaginaire vu l'étrangeté du comportement de la protagoniste qui a tué son mari au lieu de divorcer de lui, l'épisode où elle passe son séjour en prison paraît réelle. La romancière ne décrit pas uniquement la souffrance de la criminelle prisonnière, elle décrit la prison avec ses conditions difficiles et ainsi l'état des autres prisonnières.

La prison qu'elle dépeint n'est pas loin du réel et vu que Maissa Bey est une citoyenne algérienne, elle décrit des prisons semblables aux prisons de son pays. On trouve en réalité des prisons qui ont ces mêmes conditions; comme c'est le cas de la prison d'El Harrach désignée par un opposant politique algérien comme une prison de moyen âge :

*« Dans cette salle conçue pour accueillir une cinquantaine de personnes, ils sont plus d'une centaine à vivre et à survivre dans des conditions que Fethi qualifie d'horribles. Les détenus s'y entassent comme des sardines, certains dorment à même le sol ou à tour de rôle. L'hygiène est déplorable et la promiscuité participe à déshumaniser les détenus » (ALILAT, 2022)*

Il est marqué par le nombre important de détenus dans une même salle et il est frappé par l'absence de l'hygiène, conséquence logique de ce nombre. Maissa Bey dans son roman *Nulle autre voix* nous expose aussi une salle qui regroupe un nombre important de détenus.

*« J'ai vécu quinze ans dans une cage. Une grande cage. Avec de vrais barreaux aux fenêtres. Entre quatre-vingts et cent mètres carrés pour quarante à soixante détenues. Parfois moins. Parfois plus. Cela dépendait des entrées et des sorties. Il y avait aussi des bébés. Des enfants de moins de dix-huit mois enfermés avec leur mère. » (BEY, 2018, p. 51)*

Quarante à soixante détenues dans une même salle dans *Nulle autre voix* se compare avec la salle de la prison désignée par Fathi Ghares, une salle conditionnée pour cinquante personnes mais qui reçoit plus d'une centaine. Ce que raconte la protagoniste ne contient donc aucune exagération, c'est une image réelle de la prison.

La romancière a tenté de nous rapporter une image de la souffrance des prisonnières dans cet espace étroit et leur situation difficile en se mettant dans la peau d'une prisonnière. On écoute le récit de la bouche de la narratrice qui est elle-même la protagoniste dans ce récit à la première personne. Elle raconte son quotidien et celui de ses copines en prison. Elle a évoqué les odeurs insupportables dans la prison des femmes à cause du nombre important des prisonnières et le manque d'hygiène: « *Les odeurs des femmes, sueur, sang des règles et autres sécrétions composaient un ensemble olfactif très puissant qui nous rapprochait un peu plus de l'état d'animalité.* » (BEY, 2018, p. 129)

Elle ne manque pas de nous montrer les relations entre les prisonnières. C'est la force qui règne, même s'il s'agit d'une prison de femmes. La violence fait partie de leur quotidien : « *Et tout ce monde-là cohabitait. Avec des coups de blues, des coups de gueule, des coups de folie, mais aussi des coups de poing, des coups de pied, des coups de griffes. Certains jours, les forces en présence s'affrontaient dans de véritables batailles rangées.* » (BEY, 2018, p. 51)

Maissa Bey n'a pas révélé uniquement la violence et l'état de la prison en générale. Outre le parcours du personnage principal, elle a suivi la trajectoire de quelques prisonnières brièvement pour nous montrer leur réaction face à ce monde horrible. De plus, elle a pris le soin de citer le nom de certaines victimes de la violence et le motif de ces violences. Un exemple « *Samira, vingt ans. Balafrée avec une lame de rasoir cachée dans une pomme de terre. Motif : elle s'était plainte à une surveillante du comportement d'une détenue.* » (BEY, 2018, p. 91)

La violence ne vient pas d'un seul côté, celui des prisonnières. Les surveillantes aussi ont des pratiques agressives contre les détenues. Pour les contrôler elles utilisent tous les moyens même l'humiliation. La narratrice fait allusion à ces pratiques humiliantes qu'elle déclare habituelles pour elle, son mari l'humiliait et la violentait fréquemment. « *Baisser la tête, se taire, obéir n'était pas nouveau pour moi.* » (BEY, 2018, p. 85)

La narratrice insiste sur l'injustice de la prison et parfois même des jugements. Se baser sur les faits sans prendre en considération les conditions est injuste pour elle. Elle croit qu'on ne doit pas juger le criminel sans prendre en compte ce qui l'a poussé à faire ce crime. Ce dernier peut être inconscient ou en situation de défense contre la victime. Dans son cas, elle s'est défendue contre son mari violent qui lui a volé sa vie et l'a mis dans un état psychologique précaire. Elle ne pouvait pas se débarrasser de lui sans le tuer, puisque le divorce est inacceptable dans sa société. Elle subissait une énorme pression qui l'a poussé à commettre son crime malgré sa déclaration devant le juge que tout est prémédité :

« *En réalité, la seule vraie question à débattre lors du procès aurait dû être formulée ainsi : dans quelles conditions et pour quelles raisons un être que rien ne prédispose à la violence peut-il basculer ? Plus précisément : comment cette femme que tous s'accordent à décrire comme un être falot, craintif, a-t-elle pu commettre un acte d'une telle violence ?* » (BEY, 2018, p. 165)

La narratrice est convaincue de l'injustice du système pénitencier. Ce système qui est supposé punir pour éduquer ne réussit pas son rôle. Ses injustices influent négativement sur la personne enfermée. Au lieu de l'éduquer et corriger ses défauts il perd le reste de son éducation et devient pire. La récidive est la preuve de l'échec de cette institution dans l'un de ses buts les plus importants.

« La plupart de celles qui écopaient de peines légères revenaient quelques mois plus tard. Elles ne se faisaient pas d'illusions et nous saluaient d'un retentissant « à bientôt ! » au moment de quitter la prison. Elles revenaient encore plus meurtries mais encore plus aguerries. Qu'on vienne après me parler de réinsertion ! » (BEY, 2018, p. 88)

L'écrivaine Maïssa Bey s'intéresse énormément au système pénitentiaire dans ce récit. Elle évoque des problèmes sérieux et met en lumière ses différents aspects. Elle n'aborde pas que la prison et elle ira jusqu'à penser au prisonnier après sa sortie et à sa réinsertion. On le voit chez le personnage principal qui n'arrive pas à s'intégrer de nouveau dans la société. Elle a dit : « *Les murs de la prison me séparent toujours du monde. Ils sont dans ma tête. Rien ne pourra venir à bout cette forteresse mentale. Pas seulement mentale d'ailleurs. Vous-même m'avez dit un jour que vous aviez l'impression que je n'en étais pas vraiment sortie.* » (BEY, 2018, p. 86)

L'œuvre *Nulle autre voix* traite des points sérieux qui concernent le système pénitencier, ce qui donne l'impression que ce récit est tiré de la réalité. La narratrice fait allusion à la véracité de son histoire. Elle s'adresse à un autre personnage, l'écrivaine, qui veut écrire un roman sur sa vie de criminelle et de détenue : « *Il me semble que vous ne voulez laisser aucune place à l'imaginaire. De quelle étoffe sont faits vos précédents romans ?* » (BEY, 2018, p. 95)

Elle prétend que son histoire est réelle et ses propos donnent l'illusion au lecteur que ce roman est vrai. Cependant, il n'y a aucun indice ou déclaration de la part de l'écrivaine qui confirme que c'est un témoignage ou un récit tiré d'une histoire vraie. Ce n'est alors qu'une histoire vraisemblable.

Le genre roman affiché sur la couverture du récit affirme que l'histoire est fictive. S'il y a une part de vérité dans ce roman on ne peut pas négliger son côté fictif et romanesque. La narratrice a fait appel à un poète célèbre Rimbaud en citant un de ses vers puis elle l'a imité en écrivant quelques vers. Elle a exprimé son rapport à l'écriture en prison, ce qui montre son intérêt aux poèmes et à la littérature :

*« J'écrivais moi aussi des silences.*

*J'écrivais des lettres d'amour.*

*J'écrivais des lettres de désespoir. De colère.*

*Paroles nues. Paroles vives. Ecarlates... »* (BEY, 2018, p. 94)

Les œuvres imaginaires peuvent contenir un aspect romantique. Parmi les critères du romantisme on trouve le rêve et la réflexion. On trouve aussi les thèmes comme la solitude, la beauté, l'identité, l'existence et la révolte cités par Victor Brombert (1975, p. 15).

Maïssa Bey nous fait découvrir la communauté carcérale et fait le rapprochement avec notre société. Elle nous montre que l'enfermement peut se réaliser dans un espace ouvert et que la vie ailleurs peut être aussi difficile qu'en prison. Elle considère sa vie avant l'enfermement comme une prison qui n'est pas moins dure que la prison réelle. Elle désigne particulièrement la situation de la femme dans la société à cause de la misogynie et s'interroge sur l'existence de la femme et son identité.



êtres humains. L'œuvre est marquée par son réalisme en discutant la situation des prisonniers et le système carcéral, néanmoins, on trouve des traits romantiques comme la réflexion sur l'enfermement et le système pénitentiaire et ainsi l'admiration de la solitude et l'éloge de la révolte.

### **Bibliographie**

- ALILAT, F. « *Algérie : Fethi Ghares raconte la prison d'El Harrach* », Jeune Afrique, 2022  
<https://www.jeuneafrique.com/1334057/politique/algerieaf-fethi-ghares-raconte-la-prison-del-harrach/>
- BATY-DELANDE.H, « *Des expériences & des voix : dire la prison* », Acta fabula, vol. 21, n° 8, 2020. URL : <http://www.fabula.org/revue/document13107.php>, page consultée le 04 décembre 2020.
- BEIGBEDER, FREDERIC. (2009). *Un roman français*. Éd, GRASSET, 281p.
- BEY, MAISSA. (2018). *Nulle autre voix*. Ed, Barzakh.
- BON, FRANÇOIS. (1997). *Prison*. Ed, Verdier, Paris.
- BROMBERT.V, « *Esquisse de la prison heureuse* », Revue d'histoire littéraire de la France, no 3, 1971.
- BROMBERT, VICTOR. (1975). *La prison romantique, Essai sur l'imaginaire*. Paris, José Corti.
- CAVAILLÉ, JP, « *Les écritures carcérales de Tommaso Campanella et Giambattista Marino* », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques [En ligne], 39 | 2007, mis en ligne le 12 octobre 2011, consulté le 15 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3363> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.3363>
- CLAUDEL, PHILIPPE. (2002). *Le Bruit des trousseaux*. Ed, Stock.
- COQUIO, CATHERINE. (2015). *La littérature en suspens*, Paris, L'Arachnéen.
- DUBOIS, JEAN-PAUL. (2019). *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon*. Ed, De L'olivier Eds, 256p.
- EL OUAZZANI, ABDESSALEM. (2004). *Le récit carcéral marocain ou le paradigme de l'humain*. Rabat.
- GENEVRAIY, F, « *Le condamné à mort chez Victor Hugo et Leonid Andreev : éléments d'un parallèle* ». L'information littéraire, Vol. 53, 2001, pp. 45- 52.  
<https://doi.org/10.3917/inli.532.0045>
- KNOBELSPIESS, ROGER. (1980). *QHS : Quartier de haute sécurité*. Ed, Stock 2, 239p.
- LASTECOUIERES. C, « *L'« Île-prison » : insularité, enfermement et pouvoir dans Le Comte de Monte-Cristo d'Alexandre Dumas (1844)* », *Criminocorpus* [En ligne], Justice et détention politique, Le régime spécifique de la détention politique, mis en ligne le 27 novembre 2014. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/2866>
- LETERRIER.SA, « *Prison et pénitence au XIXe siècle* », *Romantisme*, vol.142, no. 4, 2008, pp. 41-52.
- MARZOUKI, AHMED. (2001). *Tazmamart, Cellule 10*. Ed, Gallimard, 435p.
- PETRESCU.M, « *L'image de la prison et la fragmentation du récit dans le roman du XXe siècle : Gérard Étienne et Frederic Beigbeder* ». *Voix plurielles* 8.2, 2011.
- PRIMO, LEVI. (1988). *Si c'est un homme*. Ed, Pocket, 213p.
- VARAUT, JEAN-MARC. (1989). *Poètes en prison : de Charles d'Orléans à Jean Genêt*. Paris, Perrin.

**Boulares Fatima Zohra, Dr Chettouh Chahla                      L'écriture carcérale entre le réel  
et la fiction dans les œuvres contemporaines *Nulle autre voix* de Masisa Bey et *Le Bruit des*  
*trousseaux* de Philippe Claudel**

- VASSEUR, VERONIQUE. (2011). *La prison doit changer, la prison va changer avait-il dit*. Ed, Flammarion, 228p.
- VASSEUR, VERONIQUE. (2012). *Médecin-chef à la prison de la Santé*. Paris, Ed, Le Cherche Midi, coll. Documents, 215p.